

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 24 septembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 30 septembre 2024

SEV - ACCORD CADRE POUR FOURNITURE DE COMPTEURS POUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Titulaires et suppléants présents :

Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAU, Daniel BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, François BONNET, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Jean-Pierre DIGET, Patricia DOUEZ, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Christian GRONDEIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Eric PERSAIS, Franck PORTZ, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Stéphanie ANTIGNY pouvoir à Aurore NADAL, Claude BOISSON pouvoir à Jean-Pierre DIGET, Marie-Christelle BOUCHERY pouvoir à Romain DUPEYROU, Cédric BOUCHET pouvoir à Emmanuel EXPOSITO, Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Dominique SIX, Thierry DEVAUTOUR pouvoir à Agnès RONDEAU, Noélie FERREIRA pouvoir à François GUYON, Elsa FORTAGE pouvoir à Sébastien MATHIEU, Guillaume JUIN pouvoir à Eric PERSAIS, Gérard LABORDERIE pouvoir à Alain LECOINTE, Lucien-Jean LAHOUSSE pouvoir à Thibault HEBRARD, Anne-Lydie LARRIBAU pouvoir à Sophie BOUTRIT, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGE, Lucy MOREAU pouvoir à Elisabeth MAILLARD, Nicolas ROBIN pouvoir à Gérard LEFEVRE, Mélina TACHE pouvoir à Florent SIMMONET, Florence VILLES pouvoir à Rose-Marie NIETO, Valérie VOLLAND pouvoir à Jeanine BARBOTIN, Lydia ZANATTA pouvoir à Marie-Paule MILLASSEAU.

Titulaire absent suppléé :

Philippe LEYSSENE par Christian GRONDEIN.

Titulaires absents :

Christelle CHASSAGNE, Michel PAILLEY, Richard PAILLOUX, Yvonne VACKER.

Titulaires absents excusés :

Olivier D'ARAUJO, Gérard EPOULET, Christophe GUINOT, Nadia JAUZELON.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

SEV - ACCORD CADRE POUR FOURNITURE DE COMPTEURS POUR LES RÉSEAUX D'EAU POTABLE

Monsieur **Elmano MARTINS**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Considérant qu'il existe un accord cadre à bons de commande pour la fourniture et la livraison de compteurs d'eau et de matériels annexes pour les réseaux d'eau potable qui arrive à échéance le 30 janvier 2025,

Considérant qu'une nouvelle consultation doit être lancée pour permettre la continuité du renouvellement des stocks de fournitures afin d'assurer les missions de service public pour la production, le traitement et la distribution de l'eau potable,

Il est proposé de signer un nouvel accord qui devra être exécutoire le 31 janvier 2025. Il sera lancé sous la forme d'un accord cadre à bons de commande en procédure d'appel d'offre ouvert concernant les lots suivants :

- lot 1 : Compteurs d'eau de petit diamètre (15 à 40 mm) avec ou sans radio relève /télé relève pré-équipés usines et matériels annexes
- lot 2 : Compteurs d'eau de gros diamètre (50 et plus) avec ou sans radio relève / télé relève pré-équipés usines et matériels annexes

Le montant estimatif HT annuel par lot est le suivant :

Lot N°	Désignation	Montant minimum	Montant maximum
1	Compteurs d'eau de petit diamètre (15 à 40 mm) avec ou sans radio relève /télé relève pré-équipés usines et matériels annexes	150 000 €	350 000 €
2	Compteurs d'eau de gros diamètre (50 et plus) avec ou sans radio relève / télé relève pré-équipés usines et matériels annexes	/ (pas de minimum)	30 000 €

Le montant maximum de l'accord cadre en valeur est de 380 000 € HT par an.

Pour le lot 1 uniquement le montant est fixé en valeur un minimum de 150 000 € HT.

Le montant en valeur pour sa durée de 3 ans est de :

- minimum fixé en valeur : 450 000 € HT pour le lot 1
- maximum fixé en valeur : 1 140 000 € HT pour les 2 lots

Le présent accord cadre sera conclu pour une durée d'un an reconductible deux fois pour une durée identique. Sa durée maximale est donc de trois ans.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le lancement de la consultation pour cette nouvelle période aux conditions ci-dessus,
- Autorise la signature d'un nouvel accord cadre pour poursuivre la fourniture de compteurs et matériels annexes pour les réseaux d'eau potable.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Elmano MARTINS

Secrétaire de séance

Vice-Président Délégué